



Laissez les pauvres gagner leur vie!
Laissez-les contribuer positivement à l'essor de la collectivité

Mémoire préparé dans le cadre de la consultation
publique en matière de lutte à la pauvreté et à
l'exclusion sociale

présenté par

La Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-
Témiscamingue (TACPAT)

Le 18 du mois de janvier 2016

Laissez les pauvres gagner leur vie!

Laissez-les contribuer positivement à l'essor de la collectivité

Ce que nous sommes

La Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) est un des collectifs régionaux du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Active depuis 1999, cette table de concertation a pour mission de favoriser la mobilisation régionale autour de la lutte à la pauvreté. Elle réunit des personnes issues des groupes communautaires locaux et régionaux, supportés par des organisateurs et organisatrices communautaires, ainsi que des personnes en situation de pauvreté et des militant-e-s de la région.

Depuis ses débuts, la TACPAT a joué un rôle actif dans le dossier de la lutte à la pauvreté. En effet, en 1999-2000, ses membres et alliés se sont impliqués pour la promotion de la loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002. Ils ont aussi fait valoir leurs points de vue lors de l'adoption des différents plans d'action gouvernementaux en matière de lutte à la pauvreté soit en 2004 et en 2008-2009. Finalement, les membres ont organisé différentes activités de sensibilisation et d'information sur le sujet de la lutte à la pauvreté.

Ainsi, au fil des années, par le rôle que chaque organisme joue auprès de la population et par le partage et la connaissance de cet enjeu, la TACPAT est devenue un acteur régional crédible en matière de lutte à la pauvreté. Nous sommes en mesure de porter un regard critique sur certains choix gouvernementaux, mais également de proposer des solutions et des alternatives en matière de lutte à la pauvreté

À partir de 2008, les organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue membres et alliés de la Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) ont mené la campagne « Mission Collective : pour un Québec sans pauvreté ». Cette campagne avait trois demandes principales :

[1] Garantir l'accès à des services publics universels et de qualité;

[2] Hausser le salaire minimum pour permettre à une personne seule travaillant à temps plein de sortir de la pauvreté;

[3] Rehausser les protections publiques à la hauteur de la mesure du panier de consommation (17 246\$ en 2013).

Les organismes de la région ont récolté près de 10 000 signatures, soit le plus grand nombre d'appuis au Québec selon le prorata de la population. Plus de 156 organisations locales et régionales, dont plusieurs municipalités et organismes publics, ont adhéré à cette campagne (voir la liste des signataires en annexe). Malgré que le gouvernement du Québec ne soit pas allé dans cette direction avec le plan d'action gouvernemental (Le Québec mobilisé contre la pauvreté - Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) 2010-2015), les organismes membres de la TACPAT continuent de soutenir ces revendications.

En 2013, la TACPAT lance la «Campagne de lutte aux préjugés : cessons de nourrir les préjugés liés à la pauvreté». Cette campagne de sensibilisation a comme objectif : «... de rejoindre un plus grand nombre de personnes [...] et de les faire adhérer à l'idée que les

préjugés envers les personnes pauvres ne sont pas inoffensifs, qu'ils infligent des dommages importants à ceux qui en sont la cible et empêchent d'ouvrir de nouvelles avenues à la lutte contre la pauvreté» (tiré du site internet : frigoturquoise.com). Nous sommes très satisfaits de la portée de cette campagne où plus de mille personnes ont été rejointes directement par les ateliers et le théâtre interactif et des dizaines de milliers de personnes rejointes indirectement par les réseaux sociaux.

Une nouvelle consultation?

Les membres et alliés de la TACPAT se sont prononcés à plusieurs reprises lors de diverses consultations gouvernementales au sujet de la façon la plus adéquate de lutter contre la pauvreté. Nous croyons fortement que les causes de la pauvreté sont structurelles et que seule une intervention étatique soutenue et cohérente peut permettre d'éliminer la pauvreté. À ce titre, le projet de loi 70, empreint de préjugés, est un parfait exemple d'une politique qui s'attaque aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté et est en flagrante contradiction avec les buts et orientations de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Bien que les revendications citées ci-haut sont toujours d'actualité, nous vous présentons dans ce mémoire certaines mesures que nous jugeons devoir être mises de l'avant dans un troisième plan d'action gouvernemental.

Les mesures exigées pour le troisième plan d'action

Pour les personnes en situation de pauvreté, l'accessibilité au marché du travail passe par la perte du chèque d'aide sociale, seule « sécurité » autour de laquelle tourne leur vie. Il est donc facile de comprendre que la situation demande réflexion : perdre une certaine sécurité pour un emploi incertain et qui ne comblera peut-être pas, de toute façon, les besoins de base. Les membres de la TACPAT proposent des mesures en lien avec les orientations 2 et 3 du document « *Consultation publique, solidarité et inclusion sociale* » et en vertu des articles 9 et 10 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Selon l'expertise développée en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale par les groupes siégeant à la TACPAT, les membres partagent l'intime conviction que ces mesures pourraient rallier tous les acteurs suivants de notre société : employeurs, citoyens, personnes en situation de pauvreté et même le gouvernement. Les mesures visées par ce mémoire sont :

- 1- Consentir aux personnes recevant des prestations d'aide sociale, de travailler en fonction de leur capacité, sans que la prestation soit affectée.
- 2- Maintenir les prestations d'aide sociale jusqu'à l'atteinte d'un revenu leur permettant de couvrir leurs besoins essentiels équivalant à la mesure du panier de consommation (MPC).
- 3- Pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi (Solidarité sociale) : leur verser des prestations permettant de couvrir leurs besoins essentiels équivalant à la mesure du panier de consommation (MPC).
- 4- Élargir les protections sociales actuellement disponibles aux personnes prestataires d'aide sociale à toutes autres personnes dont le revenu est inférieur à la mesure du panier de consommation (MPC).

Afin de bien faire comprendre leur point de vue, les membres de la TACPAT ont dressé une liste des impacts positifs pour ces mesures, selon différents points de vue.

Pour la personne assistée sociale et à faible revenu :

- Comblent les besoins de base;
- Accroître l'autonomie de la personne;
- Participer au développement économique et social de sa communauté;
- Briser l'isolement et socialiser avec d'autres personnes;
- Respecter ses limites au travail;
- Valoriser la personne;
- Augmenter l'estime de soi;
- Diminuer l'angoisse et l'anxiété générées par le manque d'argent;
- Améliorer la qualité de vie personnelle et familiale;
- Se refaire une santé financière;
- Vivre une démarche réussie vers l'intégration sociale.

Pour les employeurs :

- Meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et la capacité des personnes à travailler;

- Pallier à la pénurie de main-d'œuvre et aux départs à la retraite.

Pour le Gouvernement :

- Diminuer les coûts engendrés par la pauvreté dont, entre autres, les coûts de santé et de services sociaux;
- Améliorer le climat social;
- Conserver et valoriser le capital humain sous sa gouvernance;
- Réduire le travail au noir.

Pour la communauté et ses citoyens :

- Accroître le développement économique et social de sa communauté;
- Améliorer la cohésion sociale;
- Diminuer les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales par une reconnaissance générale de l'effort fourni par celles-ci;
- Favoriser l'occupation dynamique du territoire.

La TACPAT considère que ces quatre mesures nommées ci-haut permettraient de développer un sentiment de sécurité chez les gens dans le besoin tout en leur permettant de contribuer positivement à l'essor de la collectivité et ainsi arrêter de se sentir diminuer dans leur processus d'insertion sociale.

Conclusion

Le prochain plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale doit avoir des effets significatifs sur la qualité de vie et la dignité des personnes en situation de pauvreté. Le gouvernement doit porter une attention particulière aux personnes seules et aux couples sans enfant qui ont été les grands oubliés des plans précédents.

Les plans d'action antérieurs ont contribué à augmenter les écarts entre la prestation et la mesure du panier de consommation. Dans une réelle volonté de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, le gouvernement doit agir comme facilitateur et non pas de façon coercitive envers les personnes en situation de pauvreté. Une mesure telle que la coupure du chèque pour ceux qui cohabitent appauvrit davantage les plus pauvres qui tentent de s'en sortir. Au lieu de taper sur les doigts des personnes sous sa responsabilité, le gouvernement aurait intérêt à reconnaître et à soutenir leurs efforts.

Nous sommes convaincus que le projet de loi 70 est un autre exemple qui démontre l'incompréhension du gouvernement des réalités vécues par les personnes en situation de pauvreté. En ce sens, les membres de la TACPAT se joignent aux nombreux organismes qui demandent le retrait du projet de loi 70.

En terminant, nous sommes persuadés qu'un plan d'action comprenant les mesures exigées dans le présent mémoire serait efficace pour l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Nous espérons que cette fois-ci, le gouvernement du Québec nous écoutera et mettra de l'avant des mesures qui permettront réellement d'éliminer la pauvreté et pas seulement de réduire le nombre de personnes prestataires d'aide sociale.

Ce mémoire a été rédigé par :

Maison St-André de l'Abitibi-Ouest,

Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT),

Ressourcerie Bernard-Hamel (RBH),

Corporation de développement communautaire d'Amos (CDC),

Regroupement d'entraide des Personnes Assistées Sociales de Rouyn-Noranda (REPAS),

Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT),

Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue (REST)

Jean-Pierre Héту, militant,

Membres de la TACPAT

Annexe



Liste des organisations de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont appuyé la campagne Mission collective : Bâtir un Québec sans pauvreté

Organismes publics et parapublics

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉ - Abitibi-Témiscamingue)
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
CSSS des Aurores-Boréales
CSSS du Lac-Témiscamingue

Municipalités

MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue
Ville de Rouyn-Noranda
Comité municipal de Laniel
Corporation Municipale du Canton Launay
Localité de Villebois
Ville de Macamic
Ville de La Sarre
Municipalité d'Authier-Nord
Municipalité de Barraute – Abitibi
Municipalité de Chazel
Municipalité de Dupuy
Municipalité de La Corne
Municipalité de La Motte
Municipalité de la Paroisse de Saint-Lambert
Municipalité de la Reine
Municipalité de Nédélec - comté Témiscamingue
Municipalité de Notre-Dame-du-Nord
Municipalité de Palmarolle
Municipalité de Poularies
Municipalité de Preissac
Municipalité de Rapide-Danseur
Municipalité de Réminy
Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Municipalité de Taschereau
Municipalité de Val Saint-Gilles
Municipalité Sainte-Hélène de Mancebourg

Organisations du secteur de l'enseignement

Commission Scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire du Lac Abitibi
École de Cléricky-Mont-Brun-Destor
École de d'Alembert
CPE Bamin Câlin
La Ribambelle CPE
Centre de la petite enfance Abinodjic Miguam
CPE Les Petits Chatons Inc
Pour tous les Bouts de Chou

Syndicats et associations étudiantes

APTS du CSSS Rouyn-Noranda
AGEUQAT - Association générale des étudiantes et étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Conseil Central de l'Abitibi-Témiscamingue (CSN)
Conseil Régional de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec (FTQ)
L'Alliance des professionnelles en soins de santé d'Amos (FIQ)
Syndicat des enseignantes et enseignants du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue
Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ)

Groupes, regroupements communautaires et organismes à but non lucratifs

ACEF Abitibi-Témiscamingue
Albatros 08
Alpha Témis
AQDR Amos
Association des projets éducatifs du Témiscamingue
Association des sourds et des malentendants de l'Abitibi-Témiscamingue (ASEMAT)
Association Grands Frères / Grandes Sœurs de Rouyn-Noranda
Association Place au Soleil / Place in the Sun Association
Association pour la défense des droits sociaux de Val d'Or (ADDS Val d'Or)
Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda) inc.
Atelier de couture Normatel
Carrefour jeunesse emploi de la MRC Abitibi-Ouest
Carrefour jeunesse-emploi Abitibi-Est
Centre Bernard-Hamel - Centre familial
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT)
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or
Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue
Centre de Bénévolat de la Vallée-de-l'Or
Centre de croissance d'Abitibi Ouest Inc.
Centre de Femmes - Entre-Femmes - de Rouyn-Noranda
Centre de Femmes du Témiscamingue - Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue
Centre de Femmes l'Érige
Centre de prévention du suicide de Rouyn-Noranda
Centre des R.O.S.É.S de l'Abitibi-Témiscamingue

Centre d'Intégration Physique de l'Envol Inc.
 Centre l'Horizon
 Cercle des Fermières de Macamic
 Club de l'Âge d'Or de Fugèreville
 Club de l'amitié des handicapés - Secteur La Sarre
 Comité bénévole Tournesol Trécesson
 Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abiti-Témiscamingue
 Corporation des fêtes pour tout le monde de Rouyn-Noranda
 Corporation de développement communautaire d'Amos
 Corporation de La maison Dumulon de Rouyn-Noranda
 Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest
 Corporation de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle du Témiscamingue
 Équipe interdisciplinaire SIPPE du CSSS Rouyn-Noranda
 Espace Val-d'Or
 Groupe I.M.A.G.E. Abitibi-Témiscamingue
 Groupe Io
 Groupes d'actions bénévoles en maintien à domicile d'Abitibi-Ouest Inc.
 La Corporation de la Maison de Répit-dépannage La Chrysalide
 La Maison des jeunes du Témiscamingue,
 La Maison du Compagnon de La Sarre Inc.
 La mosaïque- Association interculturelle et d'accueil des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue
 La Piaule de Val-d'Or Inc.
 La Rescousse, Association de familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale de la MRC d' Abitibi
 La Soupape maison des jeunes
 L'Arc-en-Soi La Sarre Inc.
 Le Pilier- L'Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue
 Le Pont de Rouyn-Noranda, Le soutien à la Santé Mentale
 Le Trait d'union de La Sarre
 Les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Abitibi-Ouest
 Les Intrépides de Rouyn-Noranda Inc.
 Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux de la région Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec (08/10)
 Maison d'aide et d'hébergement le Nid
 Maison de la famille de Malartic
 Maison de la famille de Rouyn-Noranda
 Maison de la famille de Val d'Or inc
 Maison de la famille La Sarre
 Maison des jeunes La Sarre Inc.
 Maison d'hébergement L'Équinoxe
 Maison Mikana
 Maison St-André Abitibi-Ouest
 Malartic en Santé
 Table SIPPE Rouyn-Noranda, Table d'action intersectorielle du programme de services intégrés pour la petite enfance et les familles
 Organisme Régional de développement Éduco-Témis (ORDET)
 P.H.A.R.
 Point d'appui - Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel
 Refuge Jeunesse Malartic
 Regroupement d'Associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (RAPHAT)
 Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)
 Regroupement d'entraide des personnes assistées sociales de Rouyn- Noranda (REPAS-RN)
 Regroupement des CPE 08-10 (RCPE 08-10)
 Regroupement des Femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
 Regroupement des organismes communautaires d'Abitibi-Ouest (ROCAO)
 Regroupement des organismes communautaires de la Vallée-de-l'Or
 Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda (ROC-RN)
 Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT)
 Regroupement des personnes aidantes naturelles du Rouyn-Noranda régional

Regroupement des sans-emplois de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement Femmes Valcanton
Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé de l'Abitibi-Témiscamingue (RIIRS-AT)
Réseau de Vigilance de l'Abitibi-Témiscamingue
Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec
SATED-AT (Société de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement de l'Abitibi-Témiscamingue)
Société Alzheimer de la Vallée-de-l'or
Société Alzheimer de Rouyn-Noranda
Société d'aide au développement des collectivités (SADC) d'Abitibi-Ouest
Soutien à l'entrepreneuriat féminin de l'Abitibi-Témiscamingue
Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue
Table de concertation de La Motte
Table de concertation en sécurité alimentaire MRC Vallée-de-l'Or
Table des aînés d'Abitibi-Ouest
Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue

Organismes religieux

Conseil diocésain de la condition des Femmes - Diocèse Rouyn-Noranda
Diocèse de Rouyn-Noranda
Fabrique de la paroisse Ste-Trinité de Rouyn-Noranda
Les Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice

Organismes culturels

Théâtre du Tandem
La Troupe À Cœur ouvert Inc.